



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION JUDO CLUB de VELIZY le LUNDI 04 NOVEMBRE 2019 à 20H45

Sont présents :

Pour le comité de direction de l'association : Pascal GREATTI (Président) ; Conchi MORENO (Trésorière) ; Isabelle DONNEGER (Secrétaire) ; Bernard DROUET, Barhi BELJILALI ; Jean-Pierre MARTY ; Karine VERHEE ; Thierry COUDERT (Vice-président)

Pour les professeurs : Céline DEMANCHE ; Rachid BOUCHAMA

Absents : Xavier JEANBON ; Dorian MORENO ; Marina MOTSH GALAS

Cette assemblée se tient dans les locaux du gymnase Barraco à Vélizy, tous les membres de l'association ayant été dûment convoqués, en rappelant qu'en application des statuts seuls les membres ayant plus de 16 ans et à jour de leur cotisation ont voix délibérative.

Il ressort que sur les 262 adhérents enregistrés à Velizy-Associations à ce jour, 65 répondent aux conditions pour exercer leur droit de vote. En application des statuts, le quorum doit être d'un quart des votants pour que l'assemblée puisse se dérouler, soit atteindre le nombre minimum de 17.

L'examen de la feuille d'émargement fait état de 23 présents dont 4 membres représentés. Le **quorum étant atteint le président déclare l'assemblée générale ouverte et fait lecture du rapport moral de la saison 2018/2019 et du rapport prévisionnel pour la saison 2019/2020.**

► RAPPORT MORAL Saison 2018/2019

→ La saison sportive a démarré **le lundi 03 septembre 2018** pour les cours adultes de judo et cette année encore avec le **cours de « jujitsu »** le lundi soir à 21h00. A cela a été ajoutée un **second cours de ju-jitsu** pour compléter l'offre le vendredi à 20h30, horaire paraissant plus facilement accessible et le ju-jitsu ayant repris une place d'importance dans le cursus d'obtention de la ceinture noire. Ce cours n'ayant pas rencontré le succès escompté, il a été interrompu en fin d'année 2018. Les cours de ju-jitsu sont assurés par Rachid et nous tenons d'ailleurs à le féliciter par la même occasion pour l'obtention de son DESJEPS en fin de saison 2018. Il est à signaler que les adhérents inscrits à l'activité judo avaient la possibilité de pratiquer en complément le taïso et le jujitsu, offre renouvelée cette année.

→ Cette année a également vu la relance par le club de gymnastique aux agrès et le Judo Club ont relancé **l'activité baby bouge le mercredi matin**. Cela a été rendu possible du fait du changement des rythmes scolaires pour les maternelles et primaires qui libère à nouveau la journée du mercredi. C'est **Dorian** qui s'occupe de la partie judo en interactivité avec les deux autres professeurs de gymnastique.

→ **La fête des associations** s'est déroulée **le week-end des 8 et 9 septembre 2018** dans une ambiance estivale. A noter qu'il s'agissait **du cinquantième anniversaire de cette fête** démontrant

par là-même la très bonne santé du tissu associatif (10 000 inscrits à V.A). Le climat a été propice à la forte fréquentation de notre stand et notamment par les parents et grands-parents venus se renseigner pour la pratique du baby judo. Ce rendez-vous a été l'occasion d'effectuer deux démonstrations le samedi et dimanche après-midi sur des tapis surchauffés et d'une superficie trop étroite pour chuter en toute sécurité. Malgré tout, le public a pu assister quelques minutes aux activités proposées par le judo club.

Nous avons également participé à la course en relais du dimanche matin en alignant notamment une équipe adulte au complet pour une fois. Pour les enfants de moins de 10 ans une équipe a pu également être constituée dans laquelle il manquait seulement un relayeur. Tous les participants se sont engagés à fond et si les petits ont fini dans le bas du classement, l'équipe des grands terminait encore dans le top 10 cette année (6^{ème}). Nous tenons encore une fois à remercier tous les volontaires pour les démonstrations et les courses en relais.

→ Tous les professeurs au complet ont participé au **stage de rentrée le dimanche 30 septembre 2018** placé sous la responsabilité de l'ancien champion de l'équipe de France **Christophe GAGLIANO** 7ème dan.

→ Le traditionnel **Accueil des jeunes** a été organisé le **dimanche 25 novembre 2018** au gymnase Borotra (Mozart) avec la participation exceptionnelle de **Florent Urani, membre de l'équipe de France et médaillé européen**. Autant dire que l'ambiance était du tonnerre et cette animation a rencontré un grand succès. La photo pour le calendrier collector a été réalisée à cette occasion et nous remercions tous les photographes amateurs ainsi que notre professionnel Jean-Pierre pour tous les supports informatiques réalisés. Les parents ont également participé au goûter final en apportant de nombreuses boissons et pâtisseries et nous tenons encore une fois à les remercier ainsi que tous les bénévoles pour le montage des tapis et l'aménagement du gymnase. Félicitations aussi à Thierry pour avoir œuvré à la venue de ce grand champion. Nous tenons également à remercier notre Maire, M. Pascal Thévenot, ceinture noire du club, toujours fidèle à notre manifestation malgré ses nombreuses obligations du week-end.

→ Le mois de décembre a été marqué par le départ en province de Joël, membre toujours présent pendant une vingtaine d'année, un pilier important de notre association en tant que secrétaire général du bureau et d'une présence assidue sur le tatami avec une technique très appréciée par ses partenaires.

→ La première partie de l'année a été marquée par la préparation et la participation spectaculaire du club au **Festival des Arts Martiaux** ayant eu lieu le **17 février 2019**. Le club a particulièrement performé lors de sa scène de danse menée par **Karine** et « El Pascual » et « Yann Travolta » resteront longtemps dans les mémoires ! Le club adresse **un grand MERCI à Zoltan Zmarzlik pour la chorégraphie et la mise en scène, et à son épouse Claire Magne** pour les effets spéciaux, de nous avoir offert un spectacle magnifique, à la grande joie des 632 spectateurs.

Quelques jours plus tard (le 1^{er} mars 2019), c'est avec une immense tristesse que le club a appris la disparition soudaine de **Dominique Blanc-Pain** professeur et président au club d'Aikibudo Kobudo de Vélizy, président de LAME.

→ Le club a organisé comme chaque saison les trois **challenges des jeunes samouraïs** les samedis **17 novembre 2018, 26 janvier 2019** avec la fameuse galette et la participation des babys ; et le **18 mai 2019**. Merci à tous les bénévoles pour la tenue des tables et l'arbitrage ainsi qu'à Pascal notre président qui a la lourde tâche des calculs intermédiaires et finaux.

→ Comme tous les ans en ce mois de décembre les babys ont eu une visite du **Père Noël** qui leur a apporté plein de cadeaux et a posé avec eux pour une belle photo. Merci Père Noël !

→ D'autre part, le club a proposé des places à un tarif avantageux au **Grand Slam de Paris pour la journée du dimanche 10 février 2019** qui ont toutes trouvé preneur.

→ Pour des raisons budgétaires, la **soirée du club** n'a été organisée cette année.

→ La **coupe BARRACO** qui tous les ans a beaucoup de mal à réunir les participants nécessaires au mois de mai a été planifiée au mois de novembre mais à la suite du déplacement impromptu de compétitions par le comité des Yvelines, le nombre de clubs pouvant participer a fondu, et encore une fois nous avons été au regret de ne pas pouvoir effectuer cette compétition amicale.

→ Le club a accueilli à Vélizy dans le gymnase Wagner une manifestation du comité des Yvelines les **06 et 07 avril 2019 avec la Coupe Cadets, les Ceintures de couleurs et un Shiaï à Vélizy**. Il est à souligner plus de 500 participants et autant de spectateurs et la très bonne organisation des bénévoles du club pour le montage et le démontage des tapis et tenue de la buvette. Cerise sur le gâteau de bons résultats ont été enregistrés par les combattants engagés du club et **une qualification de commissaire sportif N2** à la clé pour Bahri. Un grand merci encore une fois à tous les bénévoles qui nous ont permis d'accueillir dans de très bonnes conditions les officiels, participants et public.

→ Le club a cette année encore participé à un grand nombre de compétitions :

* Notre petit groupe de **vétérans**, composé de Nicolas, Benoit, Rachid et Hakim a continué à parcourir la France et à ramener des médailles des différents **tournois** : tournoi de Nantes, Eurométropole Masters de Lille, tournoi de Gonfreville L'Orcher. **Rachid** a même pu participer aux **Championnats d'Europe Vétérans** qui se tenaient aux Canaries.

* Chez les **Benjamins**, une belle participation au 2ème tour secteur organisé à Houilles le 20 janvier 2019 (14 podiums)

* Chez les **Minimes**, un petit noyau a participé au **tournoi de Trappes**, à la **coupe du JKC Versailles** ou au **championnat départemental** avec une qualification aux 1/2 finales du championnat de France pour Kajus et Maïwenn. Kajus n'a malheureusement pas réussi à décrocher sa place en coupe de France mais la 7ème place de Maïwenn lui a validé son ticket pour la coupe de France Minimes les 30 et 31 mars où elle est parvenue à sortir de poule ! **Bravo Maïwenn pour ta combativité et ta ténacité !**

* Les différentes performances de Maïwenn lui ont aussi permis de participer à la **coupe de France Minimes par équipe de Département** où l'équipe des Yvelines n'a pas démerité mais ne leur a pas permis de monter sur le podium.

* **Maïwenn** finit 1ère de la coupe du jeune arbitre. Cela récompense son grand investissement pour le judo.

* Chez les Poussins et les pré-poussins, le club a été sérieusement représenté par une vingtaine de participants au tournoi du Blanc-Mesnil, de la coupe du JKC Versailles ou de la coupe Emile Charron à Jouy en Josas.

Un grand BRAVO à tous les compétiteurs !

→ Par ailleurs, cette année a vu encore quelques passages de ceinture noire : Marina décroche son 1er dan, Clémence et Hakim leur 2ème dan. Rachid quant à lui décroche son 3ème Dan.

→ Juin 2019, Visite organisée par la mairie à propos du chantier pour le futur **espace sportif Jean-Lucien Vazeille**. Celui-ci prend de plus en plus forme pour nous accueillir à **la rentrée 2020**.

→ La **remise des récompenses** a été organisée pour la première année le même week-end que la sortie du club, le **samedi 22 juin 2019** dans la salle RAIMU du complexe RAVEL. Cette manifestation traditionnelle fut encore une belle réussite avec le fameux goûter qui réjouit toujours petits et grands comme la remise des nombreuses coupes, médailles et cadeaux. Il est à noter que cette saison encore des petits lots supplémentaires fournis par le comité des Yvelines ont été distribués aux enfants.

→ La **sortie du club** du **dimanche 23 juin 2019** s'est déroulée sur la journée : la sortie VTT du matin a été dirigée de main de maître par Xavier et a été suivie par un pique-nique et une animation à la Cour Roland l'après-midi. Bien que la participation des adhérents ait été limitée, le club remercie tous les participants et volontaires.

→ Les traditionnels **cours parents-enfants** de fin d'année ont rencontré toujours autant de succès et le **traditionnel cours judo - taïso** a clôturé la saison le **3 juillet 2019** dans une bonne ambiance autour du verre de l'amitié.

→ Les **cours de judo** proposés courant **pendant les vacances scolaires estivales** n'ayant pas rencontré le succès escompté, ils ont été interrompus mais les **cours de Taïso** ont permis aux adhérents qui n'étaient pas encore en vacances de se maintenir en forme jusqu'au **19 juillet 2019**.

→ Concernant les effectifs du judo club, **le nombre d'adhérents** inscrits à V.A en fin de saison 2018/2019 a été similaire à l'année précédente soit **283 inscrits** (contre 281 l'année précédente) avec une même répartition entre le judo traditionnel, le baby-judo et le Taïso. Ce sont les cours enfants 1 et 2 accompagné du baby qui font le plus gros des adhérents.

→ Last but not least, après avoir obtenu le DEJEPS l'année passée **Rachid** valide brillamment cette année le **DESJEPS**, et a terminé sa formation avec d'autres stagiaires enseignants au Japon du 26 Avril 2019 au 13 mai 2019. Ce diplôme certifie d'une double compétence professionnelle et sportive, permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement et d'optimisation de la performance sportive de haut niveau.

► **RAPPORT MORAL PREVISIONNEL Saison 2019/2020**

→ Au jour de cette assemblée nous enregistrons déjà 262 inscriptions à Vélizy-Associations ce qui correspond au même chiffre que l'année dernière.

→ La fête des associations s'est tenue les **samedi et dimanche 7 et 8 septembre 2019**. Cette année encore, de nombreux parents sont venus se renseigner sur l'organisation des cours, notamment pour les babys. Le club a participé à la traditionnelle course à pied du dimanche matin : 2 groupes d'enfants ont couru, dont l'un a fini 3^{ème}, les adultes ont fini 7^{ème} devant les autres arts martiaux. Félicitations à eux. Le temps a été sympa.

2 démos ont été faites : l'une judo-taïso-ju-jitsu samedi (17h45), l'autre uniquement judo dimanche (14h15). Ce ne sont pas les mêmes spectateurs d'un jour sur l'autre.

→ Le stage de rentrée des professeurs s'est déroulé à Montesson le 29/09/19, Rachid et Bahri y ont participé.

→ Rachid a participé aux championnats du monde Vétérans qui se déroulaient à Marrakech du 9 au 15 octobre, il finit à une 7^{ème} place bien méritée qui couronne ses efforts de l'année.

→ Participation au Tournoi de Troyes les 26 et 27 octobre de Guillaume qui finit 9^{ème} et de Maïwenn.

Evènements prévisionnels

Concernant le reste de la saison plusieurs manifestations sont au programme :

Les trois challenges des samouraïs sont prévus les samedis 23 novembre 2019, 11 janvier 2020 (avec la galette des rois et les babys), et le 28 mars 2020 ;

✓ L'**accueil des jeunes** est programmé le dimanche 24 novembre 2019 en après-midi avec la participation de **Romane Dikko**.

✓ Une animation père Noël pourrait avoir lieu pour le baby judo et le baby bouge le samedi 14 et le mercredi 18 décembre 2019 si notre gentil animateur (Jean) peut se rendre disponible - nous l'en remercions par avance - ;

✓ La **soirée du club** a été planifiée le **samedi 15 mars 2020** à la salle Ravel comme en 2017 et 2018

✓ L'organisation des **compétitions du comité des Yvelines** à Vélizy est programmée le **week-end des 06 et 07 juin 2020** ;

✓ La cérémonie de la **remise des récompenses** aura lieu cette année le **dimanche 21 juin 2020**

✓ La **sortie du club** est donc prévue quant à elle le **dimanche 28 juin 2020** sur la base de loisirs de la cour Roland où seront proposées plusieurs animations avec certainement un parcours type VTT le matin.

► QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES

La question d'un deuxième cours de ju-jitsu est évoquée. Pour des raisons économiques, il n'est pas possible de mettre un deuxième cours de ju-jitsu dans la semaine. Il serait possible de scinder le cours de judo actuel en judo / ju-jitsu, mais aujourd'hui Rachid est uniquement sur le cours du lundi, ce qui n'a pas d'intérêt car juste avant le cours de ju-jitsu.

Le président sollicite des observations et passe ensuite au vote, aucun adhérent ne s'abstenant ni ne votant contre :

<p>LE RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018/2019 ET LE RAPPORT PREVISIONNEL 2019/2020 MIS AU VOTE EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PRESENTS ET REPRESENTES</p>
--

Il est ensuite présenté le bilan financier de la saison 2018/2019 et le rapport financier prévisionnel pour la saison 2019/2020

► **RAPPORT FINANCIER SAISON 2018/2019**

→ Le compte de résultat du club au 31 août 2019 fait apparaître au niveau des **recettes** un total de **62 571€** qui comprend pour les rentrées les plus importantes, 40 632€ de cotisations et 17 000€ de subvention de la Mairie. S'agissant des **dépenses**, le total a atteint sur la même période **64 711€** avec pour les postes de dépenses les plus importants **30 782€** de salaires, 9414€ de charges sociales et 10 668€ de frais de licences. Il en résulte un **solde débiteur de 2 140 €**. Attention, nous venons de recevoir le dernier remboursement de la formation de Rachid pour son DESJEPS qui s'élève à 2118 euros, ce qui permet d'équilibrer les comptes comme expressément demandé par les services de la mairie.

Le bureau tient le détail des comptes du club à disposition de tout adhérent qui souhaiterait les consulter.

► **RAPPORT FINANCIER PREVISIONNEL SAISON 2019/2020**

→ Le budget prévisionnel de l'association a été établi à l'équilibre sur la base d'une estimation des recettes de 61600€ avec notamment un montant des cotisations de 41000 € et une subvention de la ville de 18500€. Pour les charges, le montant global a été estimé à 61600€ avec notamment pour les postes les plus importants, 29000€ de rémunération du personnel, 10000€ de charges sociales, 11500€ de licences sportives.

Pascal indique qu'il faut rester tout de même vigilant sur les dépenses revenues à l'équilibre cette saison (annulation de la coupe Barraco, de la soirée club et de la sortie club en bus) : le fait de vouloir rétablir la soirée club devra se faire en préservant l'équilibre du budget.

Le président sollicite des observations et passe ensuite au vote, aucun adhérent ne s'abstenant ni ne votant contre :

**LE RAPPORT FINANCIER POUR LA SAISON 2018/2019 ET PREVISIONNEL POUR LA SAISON
2019/2020 MIS AU VOTE EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
PRESENTS ET REPRESENTES**

► ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ET DU BUREAU

Les mandats suivants arrivent à leur terme :

Pascal GREATTI

Conchi MORENO

Karine VERHEE

Isabelle DONNEGER

Il est demandé à l'assemblée de présenter des candidats pour ces 4 postes sachant que les personnes sortantes se déclarent candidates.

N'y ayant pas de nouveaux candidats, les 4 candidats sont réélus.

Le bureau se retire pour élire le bureau :

- Président : Pascal
- Vice-président : Thierry
- Secrétaire générale : Isabelle
- Trésorière : Conchi

L'assemblée générale ordinaire est close à 22h.

► **ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE**

Proposition de modification des statuts du club

Aujourd'hui, l'article 3 de nos statuts stipule que nous pouvons décerner le titre de Membre d'honneur à des personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association.

La volonté de modification des statuts du club est d'apporter à cette qualité de membre d'honneur 3 nuances :

- **Le Président honoraire** : Il est toujours un ancien Président à qui l'Association souhaite rendre hommage pour son action, son dévouement, son abnégation et sa contribution à long terme au profit du club.
- **Le Membre honoraire** : Il est toujours une personne qui a cessé de participer activement au fonctionnement du club mais que ce dernier souhaite remercier pour son courage, sa disponibilité et le dévouement dont elle a fait preuve durant de nombreuses années.
- **Le Membre d'honneur** : Il est une personne morale ou physique qui rend ou qui a rendu des services signalés au Club.

Ces trois titres honorifiques confèreraient aux récipiendaires le droit de faire partie de l'Association sans être tenus de s'acquitter de la cotisation annuelle.

Ces membres n'auraient pas le droit de vote et n'auraient pas forcément de licence (donc ne pourraient pas monter sur le tapis).

Le président sollicite des observations et passe ensuite au vote, aucun adhérent ne s'abstenant ni ne votant contre :

**LA MODIFICATION DES STATUTS CREANT CES TITRES D'HONNEUR EST APPROUVEE A
L'UNANIMITE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PRESENTS ET REPRESENTES**

L'assemblée générale extra-ordinaire est close à 22h05